

La rue Antoine-de Saint-Exupéry

L'aménagement de la rue Antoine-de Saint-Exupéry s'est inscrit dans la continuité du développement de la zone d'activités du Cormier, à Mulsanne. La voie sert de desserte principale.

Page modifiée le mardi 8 février 2022 • Données Le Mans Métropole

Contexte



© Le Mans Métropole

Le Mans Métropole développe la zone d'activités du Cormier, au nord de la commune de Mulsanne, à l'intersection de la route de Tours et de la départementale 92.

Les nouvelles parcelles commerciales s'étendent à l'ouest de la zone d'activité, sur sept hectares situés entre la rue Antoine-de Saint-Exupéry et le bois du château des Hunaudières. La desserte principale des parcelles est assurée par la rue Antoine-de Saint-Exupéry.

Projet

L'aménagement de la rue Antoine de Saint-Exupéry poursuivait trois objectifs.

- Viabiliser les terrains à vendre,
- permettre les circulations douces,
- gérer les carrefours avec les voies de la zone d'activités existante.

Montant

Le montant total des travaux s'est élevé à 427 000 € TTC.

Calendrier

Le chantier a été réalisé de septembre à novembre 2019. Les plantations ont été réalisées dans le courant de l'hiver 2019-2020.

Entreprises

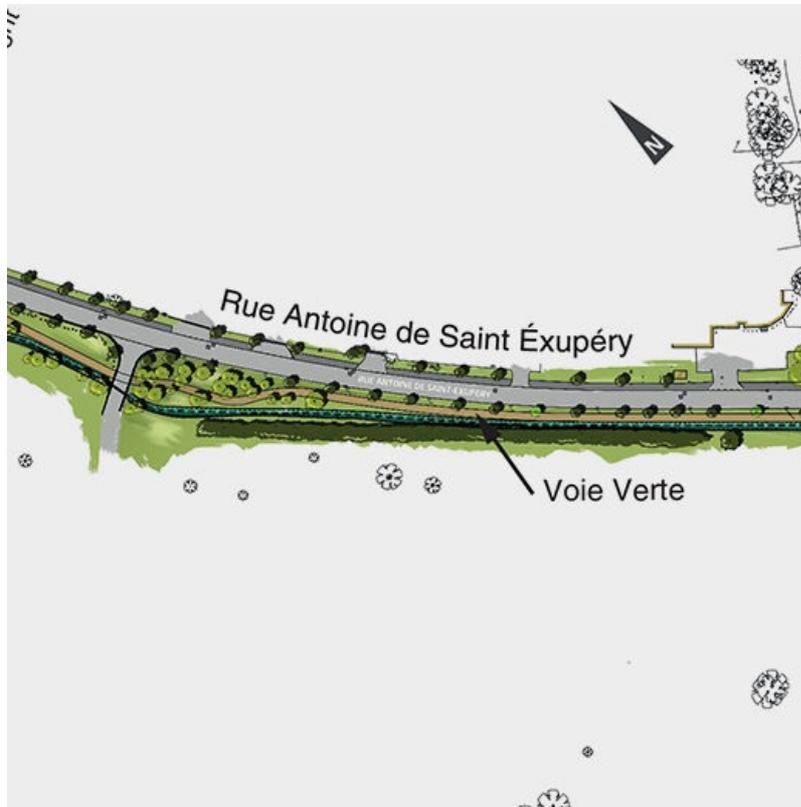
Les entreprises titulaires des marchés publics étaient les suivantes.

- Colas, pour la voirie et les réseaux,
- Sorelum, pour l'éclairage,
- ID Verde, pour les aménagements paysagers.

410

mètres

C'est la longueur de voie verte réalisée dans le cadre de ce projet, un tronçon intégré au Boulevard nature.



© Le Mans Métropole



© Le Mans Métropole